



Les secrétaires départementaux

A

Madame la Rectrice,
Rectorat de l'Académie de Nantes

Le 12 juin 2026

Objet : Listes complémentaires du CRPE

Copie à Mesdames et Messieurs les IA-DASEN de la Loire Atlantique, du Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe et de la Vendée

Madame la Rectrice,

Les résultats des CRPE sont publiés, et à notre connaissance, 231 candidats au CRPE externe public seraient recrutés sur liste principale, et 30 au CRPE 3^{ème} concours. Nous ne disposons pas à ce jour d'information concernant le CRPE externe avec recrutement à Bac +3.

Ainsi, à la lecture des résultats, nous apprenons que 261 professeurs des écoles sont recrutés sur liste principale soit 9 de moins que l'an passé.

Dans un premier temps, nous vous demandons le recrutement a minima de 271 professeurs des écoles avec le recrutement immédiat des 10 candidats inscrits sur les listes complémentaires à hauteur des besoins urgents dans les écoles. En effet, le recrutement prévu à ce jour ne suffira pas à pallier le manque important de personnels PE dans nos départements.

Par ailleurs, nos syndicats vous demandent de bien vouloir saisir monsieur le ministre afin que le ré-abondement des listes complémentaires des concours, soit autorisé dans les meilleurs délais. Nous rappelons que la liste complémentaire n'est pas figée et qu'elle peut largement pallier le manque de personnel, au-delà de la vacance de postes.

Notons que si le ministre l'autorise, un jury peut totalement élargir cette liste. En effet, le décret n°90-680 du 1 août 1990 prévoit dans son article 8 : « *Le jury établit une liste complémentaire de candidats afin de permettre éventuellement, de pourvoir des vacances d'emplois survenant dans l'intervalle de deux concours. (...)* »

Ainsi, le recrutement sur liste complémentaire peut se faire sans limite jusqu'au CRPE suivant.

Madame la Rectrice, par la présente nous vous demandons de bien vouloir prêter la meilleure attention à nos demandes, et de saisir monsieur le ministre pour le ré-abondement immédiat de la liste complémentaire à hauteur des besoins urgents exprimés par nos organisations dans les départements de l'académie.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer l'expression de notre parfaite considération.

Les secrétaires départementaux des SNUDI-FO de l'académie

Anne Yziquel
SNUDI-FO 44

Cathy Gadbin
SNUDI-FO 49

Stève Gaudin
SNUDI-FO 53

Laurent Benoist
SNUDI-FO 72

Flavie Guilloteau
SNUDI-FO 85